



## D E L I B E R A T I O N du C o n s e i l C o m m u n a u t a i r e

Nombre de membres en exercice: **38**  
 Nombre de membres présents : **24**  
 Nombre de votants : **34**  
 Date de convocation : **23/05/2018**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 MAI, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président.

**OBJET : MOTION RELATIVE AU PROJET  
D'INTERCONNEXION GAZIERE**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) — PUJOL (Fourques) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – VILA (Oms) – BELLEGARDE (Passa) - PUIG (Sainte Colombe) – NOURY (Saint Jean Lasseille) - FERRER (Terrats) - OLIVE, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

A.DOUTRES (Caixas) à G.CHINAUD  
 J.CHEREZ (Castelnou) à M.LESNE  
 N.CRUCQ (Fourques) à J.L.PUJOL  
 N.GONZALEZ (Thuir) à R.OLIVE  
 D.RUIZ (Thuir) à J.M.LAVAIL  
 A.BOURRAT (Thuir) à N.MON  
 R.PEREZ (Thuir) à R.LEMORT  
 S.RAYNAL (Thuir) à B.BATALLER-SICRE  
 J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD  
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à J.C.PERALBA

Absent:

JC.BERNADAC (Thuir)  
 L.FERRER (Thuir)  
 P.MAURY (Thuir)  
 B.COUSOLLE (Trouillas)

**Madame Brigitte BATALLER-SICRE** est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

**MOTION RELATIVE AU PROJET D'INTERCONNEXION GAZIERE PORTE PAR LA SOCIETE TIGF**

VU le rapport n°SP20171218R\_2 qui lui est présenté,

VU la demande faite au Conseil par le Collectif contre le gazoduc transfrontalier, d'approuver le texte de la motion tel que joint en annexe, et/ ou d'adhérer au dit collectif

Après lecture des textes par le Président,

Et ouverture des discussions et débat,

La présente délibération a été adoptée en séance publique

<p>MOTION RELATIVE AU PROJET D'INTERCONNEXION GAZIERE PORTE PAR LA SOCIETE TIGF</p>
---

D'un coût de 450 millions d'euros, le projet d'interconnexion gazière South Transit East Pyrénées (STEP) entre la France et l'Espagne, prévoit la réalisation d'une canalisation enterrée de cent-vingt kilomètres sur un couloir de dix mètres entre Carcassonne et Gérone, avec une traversée de notre Département par les Corbières, les Aspres et les Albères.

Les réunions publiques qui ont eu lieu n'ont pas permis d'apporter des réponses claires aux questions légitimes soulevées par de nombreux acteurs de notre territoire.

Les interrogations demeurent quant aux impacts réels de ce projet sur les espaces naturels, les paysages et l'agriculture notamment.

Plus globalement, la réalisation d'un investissement aussi coûteux pour le transport d'une ressource fossile, fortement productrice de gaz à effet de serre, apparait aujourd'hui comme contradictoire avec la volonté affichée de l'Etat de s'engager dans la transition énergétique.

Le Conseil Communautaire réuni ce jour,

Par vote à main levée,

à la majorité des membres présents et représentés,

par 31 VOIX POUR ET 3 VOIX CONTRE

**PARTAGE** les nombreuses inquiétudes qui s'expriment

et

**ADRESSE** sur ce projet de gazoduc, ses plus vives réserves à la Commission nationale du débat public.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20180529-81-18GAZODUC-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2018



Le Président,

René OLIVE